

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
de la Commune de Le Breuil en Auge
du mardi 2 avril 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le deux avril, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur David POTTIER, Maire.

Etaient présents : M David Pottier, Maire, MM Louis Bajard, et Alain Testard, Adjoints.
Mmes Lydie Candavoine, Carole Gauchard et Françoise Lépy
MM Claude Bouty, Bruno Dufeil, Françoise Lépy Lucien Tiphagne et Sébastien Sochon, conseillers.

Absents excusés : M Christian Guiot qui donne procuration à M Bruno Dufeil
M Philippe Elie

Absent : M Joseph Wess

Secrétaire de séance : Mme Lydie Candavoine

1) Budget Général : approbation du compte de gestion 2018 et du compte administratif 2018

Madame Nativelle, trésorière, présente le Compte de Gestion 2018 :

Recettes de fonctionnement 2018	459 095.01 €
Dépenses de fonctionnement 2018	319 129.80 €
Résultats de fonctionnement 2018	139 965.21 €

Recettes d'investissement 2018	61 622.45 €
Dépenses d'investissement 2018	92 438.30 €
Résultats d'investissement 2018	- 30 815.85 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, le Compte de Gestion 2018 de la Commune.

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2018 de la commune dont les chiffres sont les mêmes que ceux du Compte de Gestion 2018.

Monsieur Jacques Lépy, doyen de l'assemblée, propose le vote du compte administratif 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote et se retirant, le Compte Administratif 2018 de la commune.

2) Budget Annexe Service Assainissement : approbation du compte de administratif 2018 et du compte de gestion 2018

Madame Nativelle, trésorière, présente le Compte de Gestion 2018 :

Recettes de Fonctionnement 2018	34 429, 88 €
Dépenses de Fonctionnement 2018	13 953, 95 €
Résultats de fonctionnement 2018	20 475, 93 €

Recettes d'investissement 2018	13 542, 00 €
Dépenses d'investissement 2018	6 787, 00 €
Résultats d'investissement 2018	6 755, 00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, le Compte de Gestion 2018 du service assainissement.

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2018 du service assainissement dont les chiffres sont les mêmes que ceux du Compte de Gestion 2018.

Monsieur Jacques Lépy, doyen de l'assemblée, propose le vote du compte administratif 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote et se retirant, le Compte Administratif 2018 du service assainissement.

3) Budget Général : Affectation de résultat Taux d'imposition 2018 Vote du Budget Primitif 2018

Affectation du résultat

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

	RESULTAT CA 2017	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 20 348.17 €		- 30 815.85 €	8 000.00 €	- 8 000.00 €	- 64 103.02 €
				0.00 €		
FONCT	370 399.91 €	20 348.17 €	139 965.21 €			490 016.95 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	490 016.95 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et /ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	64 103.02 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	425 913.74 €
Total affecté au c/ 1068 :	64 103.02 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Taux d'imposition 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des votants, de maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2018 soit :

Taxe d'Habitation	8,10 %
Taxe Foncière bâtie	19,19 %
Taxe Foncière non bâtie	20,94 %

Vote du Budget Primitif 2019

Le Conseil Municipal a étudié article par article et chapitre par chapitre, la prévision du budget pour 2019.

Section de Fonctionnement :

Les recettes et les dépenses prévues s'équilibrent à la somme de : 869 263.93 €

Les principaux chapitres sont :

011	Charges à caractère général	105 550,00 €
012	Charges de Personnel	115 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante dont 6 000,00 € pour les subventions.	115 950,00 €
66	Intérêts des Emprunts et charges financières	7 100,00 €
023	Virement à la section investissement	451 750,00 €

Section d'Investissement :

Les recettes et les dépenses prévues s'équilibrent à la somme de : 1 222 535,02 €

Les principales dépenses d'investissement prévues sont :

- Provision pour achat de terrain via l'EPF
- Travaux salle des fêtes
- Travaux chemin du Calvaire et chemin du Chiquet Haut
- Trottoir côte des Girouettes
- Aménagement et sécurisation du Bourg et parking école (3 tranches)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, le Budget Primitif 2019, par chapitres, proposé pour la Commune.

4) Budget Annexe Service Assainissement :

Vote du Budget Primitif 2019

Le Conseil Municipal a étudié, article par article et chapitre par chapitre, le budget pour cette année 2019.

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 99.819,46 €.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 333.209,11 €.

Les principales dépenses d'investissement prévues sont :

- Etudes pour future extension du réseau
- Chemin du Calvaire
- Rue de la Gare
- Réfection réseau (pendant les travaux du Bourg)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, le Budget Primitif 2019, par chapitres, proposé pour le service assainissement.

6) Questions Diverses

Pas de question

La séance est levée à 20h30